

COMMUNE DE BOSSELSHAUSEN

2A, rue de l'Ecole
67330 BOSSELSHAUSEN

Téléphone 03.88.70.72.20.
E-Mail : mairie.de.bosselshausen@orange.fr



PROCES - VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2021 à 19 H 30

La séance est ouverte à 20 heures 10. Madame le Maire constate que les conseillers ont été invités par écrit le 16 mars 2021

A l'ouverture de la séance sont présents : Madame Laurence JOST-LIENHARD, Maire, Mesdames et Messieurs ERTZ Jean-Marc, GASSER Anne, adjoints, BLEICHNER Jérémy, MARXER Jean-François, SCHNEIDER Emmanuel, MEHL Florian, ERTZ Astride, DI-POL-MORO Eugène, conseillers élus le 15 mars 2020.

Sont absents : Mme DAPP Séraphine ayant donné procuration à M. MEHL Florian
M. KERN Michaël ayant donné procuration à Mme GASSER Anne

VU que la moitié des membres est présente, le Conseil Municipal a qualité de délibération valide.

Il désigne en son sein comme secrétaire de séance **M. ERTZ Jean-Marc**

Il approuve le procès-verbal de la précédente séance et passe à l'ordre du jour suivant :

2021-02-01°) Approbation Compte administratif Gestion Générale 2020

2021-02-02°) Approbation Compte de Gestion Générale 2020

2021-02-03°) Affectation des résultats 2020

2021-02-04°) Transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de la compétence « Organisation de la mobilité »

2021-02-05°) Demande de mise en place d'un transport scolaire adapté suite à décision de création nouveau RPIC Obermodern-Zutzendorf-Kirrwiller Bosselshausen à compter de la rentrée 2021-2022

2021-02-06°) Illuminations de Noël

2021-02-07°) Demandes de subventions :

2021-02-07a) AMF

2021-02-07b) Projet olympisme « Wrestling around the World » - BRAHIM Antoine et LAMBERT Sarah

2021-02-08°) Divers et informations :

- Nettoyage de printemps
- Petits travaux de remise en état logement communal
- Date prochain CM présentation projet aménagement zone intergénérationnelle

2021-02-01°) Approbation Compte administratif Gestion Générale 2020 :

M. ERTZ Jean-Marc, adjoint au Maire, présente le compte administratif 2020 de la Gestion Générale de la Commune de Bosselshausen.

Les résultats définitifs s'énoncent comme suit :

GESTION GENERALE:

FONCTIONNEMENT

Recettes : 212.471,32 € (dont 65.111,36 € Exc. Fonc N-1)
Dépenses : 112.008,17 €

Excédent de fonctionnement : + **100.463,15 €**

INVESTISSEMENT

: Recettes : 35.973,51 € (dont 22.181,35 € Exc. Inv N-1)
Dépenses : 24.445,57 €

Excédent d'investissement : + **11.527,94 €**

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020 : + 111.991,09 €

Sous la Présidence de M. ERTZ Jean-Marc, adjoint, et en l'absence de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE

- d'approuver le Compte Administratif 2020 de la Gestion Générale de la Commune de Bosselshausen.

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-02°) Approbation Compte de gestion Gestion Générale 2020 :

Le Conseil Municipal,

CONSTATE la parfaite concordance du compte de gestion de la Gestion Générale,

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier de Bouxwiller, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-03°) Affectation des résultats 2020 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme JOST-LIENHARD Laurence,

Après avoir entendu le compte administratif (Gestion Générale) de l'exercice 2020,

Considérant l'obligation pour les collectivités ayant adopté l'instruction comptable M 14 de reprendre les résultats d'un exercice au budget de l'exercice suivant,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le Compte Administratif 2020 de la commune de BOSSELSHAUSEN présente :

- un excédent de fonctionnement de : + **100.463,15 €**
- un excédent d'investissement de : + **11.527,94 €**
- un excédent de clôture de : + **111.991,09 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

A) EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2020 :	+ 100.463,15 €
Affectation obligatoire	
- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) :
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) :	
Solde disponible affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne R002) :	+ 100.463,15 €
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour.	
B) DEFICIT AU 31/12/2019 :
D001 solde d'exécution négatif reporté après vote du compte administratif :	
D) EXCEDENT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020 :	+ 11.527,94 €
Affectation obligatoire	
- à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur) :
- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068) :	
Solde disponible affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :	
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne R001) :	+ 11.527,94 €

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-04°) Transfert à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de la compétence « Organisation de la mobilité »

Vu l'article L1231-1 du code des transports,

Vu l'article L5211-17 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°13 du Conseil communautaire du 11 février 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE

* de **TRANSFERER** à la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre la compétence facultative « organisation de la mobilité » au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports ;

* de **CHARGER** le Maire d'exécuter la présente délibération, qui sera notifiée à M. le Préfet du Bas-Rhin ainsi qu'à M. le Président de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-05°) Demande de mise en place d'un transport scolaire adapté suite à décision de création nouveau RPIC Obermodern-Zutzendorf-Kirrwiller Bosselshausen à compter de la rentrée 2021-2022 :

Mme Le Maire rappelle la délibération n°1 du 15 février 2021, par laquelle le conseil municipal approuvait à l'unanimité, la création d'un nouveau RPIC Obermodern-Zutzendorf-Kirrwiller Bosselshausen à compter de la rentrée 2021-2022, sur le site de la commune d'Obermodern-Zutzendorf.

Mention avait déjà été faite dans cette délibération que les modalités de transport scolaire pour l'acheminement des enfants de BOSSELSHAUSEN, de KIRRWILLER et d'OBERMODERN-ZUTZENDORF vers l'école d'OBERMODERN-ZUTZENDORF devaient faire l'objet de modifications et c'est pourquoi, le service « transports » de la Région GRAND'EST compétente en matière d'organisation et de financement des transports scolaires, a d'ores et déjà été contacté à ce sujet.

Le 5 mars, une réunion de travail a été organisée en mairie d'Obermodern entre les élus et les directeurs d'école afin de préparer une proposition d'organisation de ce transport à soumettre à M. BEHR Michaël, en charge de l'organisation des Transports pour la Région Grand Est, lors de la réunion qui s'est tenue le 19 mars dernier.

Les directrices des écoles de Kirrwiller et de Zutzendorf, se sont ainsi penchées sur différents scénarios possibles quant à l'organisation des circuits de ramassage scolaire. Après réalisation et étude de plusieurs simulations, force a été de constater, qu'il est obligatoire de prévoir deux bus pour le RPIC. Une fiche horaire qui reprend les scénarios permettant d'intégrer toutes les contraintes a ainsi été synthétisée et remise à M. BEHR afin qu'il vérifie si la mise en œuvre en l'état est possible, notamment en ce qui concerne l'horaire de départ le matin qui devra s'articuler avec les horaires de ramassage scolaire à destination du lycée/collège de Bouxwiller. Les services de la Région recontacteront les élus courant du mois de mai afin de faire part de la proposition finale. Il a par ailleurs également été demandé à M. BEHR de voir s'il était possible de prévoir deux arrêts de bus à Kirrwiller lors des trajets concernant la pause méridienne qui sera réduite avec les nouveaux horaires, plus particulièrement d'envisager un arrêt à la salle des fêtes afin de permettre aux enfants qui fréquentent la cantine de Kirrwiller, d'y descendre directement et donc de gagner du temps.

Il a également été confirmé aux élus qu'une nouvelle délibération était inutile, le paragraphe relatif à la nécessaire modification du circuit transport figurant dans celle de février étant suffisant pour justifier la demande.

La Commune d'Obermodern se chargera d'adresser les 3 délibérations au service transport de la Région afin que la demande de modification soit formellement enregistrée.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

2020-02-06°) Illuminations de Noël :

Mme Le Maire expose avoir étudié différentes offres et catalogues pour la fourniture et pose de nouvelles illuminations de Noël qui seraient installés au droit des mâts d'éclairage public (EP)

Présentation est faite des différents motifs pouvant être installés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE

- De retenir la proposition de la Sté EST RESEAUX de Phalsbourg, pour la fourniture et pose de 5 nouvelles illuminations de Noël, y compris système d'accrochage et la mise en place de deux prises sur mâts EP, pour un total de 1.540,-€ HT
- D'autoriser Mme Le Maire à signer tout document se rattachant à cette décision,
- De prévoir la dépense au compte 2157 du BP 2021

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-07°) Demandes de subventions :

2021-02-07a) Association des Maires du Bas-Rhin :

Mme Le Maire présente la demande de cotisation d'un montant de 73,58 € due pour l'année 2021 à l'Association des Maires du Département du Bas-Rhin, englobant l'affiliation à l'Association des Maires de France et l'abonnement à la revue « Maires de France ».

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE

- D'autoriser le mandatement de la cotisation d'un montant de 73,58 € pour l'année 2021;
- D'imputer la dépense au compte 6574

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-07b) Projet Olympisme :

Mme Le Maire présente la demande de subvention adressée à la commune de Bosselshausen en sa qualité de commune « Terre de Jeux », par BRAHIM Antoine de Schalkendorf, et LAMBERT Sarah de Neuwiller Les Saverne, élèves au collège de Bouxwiller et qui ont été sélectionnés, en compagnie de 70 autres jeunes Français (dont 5 du Bas-Rhin), dans le collectif national « Olympisme ». Cette opération a été initiée dès 2019 par l'Association Wrestling Around The World, en partenariat avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Les jeunes, sélectionnés pour leur profil sportif scolaire et leurs qualités humaines, accompagnés de 4 cadres et d'un cameraman, vont se lancer, d'ici aux Jeux de 2024 prévus à Paris, sur les traces de plus d'un siècle d'olympisme et promouvoir les JO 2024. Grâce à cette très belle aventure humaine, culturelle et sportive, ils vont faire le tour du monde des villes ayant accueilli les JO, depuis leur rénovation par le baron français Pierre de Coubertin en 1896. Un premier voyage est prévu à travers l'Europe d'ici la fin de cette année. Avant d'enchaîner en 2022 avec l'Asie, l'Amérique en 2023 et l'Océanie en 2024. Le but ultime étant de réaliser un film sur l'héritage olympique : une étude historique, économique, sociale et environnementale sur l'organisation de cet événement. Ce film permettra aux jeunes participants, de partager ensuite leur expérience dans les milieux scolaires et sportifs de la Région.

Considérant que la participation de chaque jeune pour relever le premier défi qui comprend 24 étapes dans des villes européennes est de l'ordre de 2.800,-€, Mme Le Maire propose d'attribuer une subvention équivalente à ce qui est attribué aux enfants de Bosselshausen qui participent à un voyage scolaire, soit 5 euros par jour (25 jours de voyage prévus pour la partie Europe), afin d'apporter symboliquement une contribution de la part de la commune de Bosselshausen « Terre de Jeux ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE

- D'attribuer une subvention de 125,-€ pour BRAHIM Antoine, et de 125,-€ pour LAMBERT Sarah, soit un total de 250,-€ à verser sur le compte de l'Association Wrestling Around The World, à titre de soutien de la commune de BOSSELSHAUSEN pour la participation de Sarah et Antoine au projet « Olympisme »,
- De demander à ce que, à la fin du projet et à l'issue des Jeux Olympiques de 2024, une projection du film que les jeunes auront réalisé soit organisée dans la commune de Bosselshausen afin de présenter cette belle aventure à toute la population,
- D'imputer la dépense au compte 6574

APPROUVE A L'UNANIMITE

2021-02-08°) Divers et informations :

- **Nettoyage de printemps** : Rappel est fait que le nettoyage de printemps est programmé pour le samedi 27 mars 2021 à 9h30. Rendez-vous a été fixé à la population devant la salle des fêtes.

Sont notamment prévus au programme de cette journée d'action : vidage fosse cimetière, nettoyage abribus, raclage terre rue de la Reidt, nettoyage cour et abords de la mairie, débouchage buse fossé, entrée en venant de Riedheim...

- **Petits travaux de remise en état logement communal** : Mme Le Maire expose que l'appartement communal situé à l'étage de la mairie a été libéré par M. KERN Michaël en date du 16 mars 2021. Il est prévu que les nouveaux locataires entrent dans les lieux le 1^{er} avril 2021. Différents petits travaux de remise en état étant nécessaires, il est prévu de les réaliser dans la semaine, soit en régie, soit en faisant appel à des entreprises.

- **Date prochain CM présentation projet aménagement zone intergénérationnelle** : Mme Le Maire expose avoir rencontré différentes entreprises susceptibles d'être intéressées par le projet de transformation du site du stade de foot en zone de rencontre et loisirs intergénérationnelle. Une présentation des réalisations possibles sera faite lors de la prochaine réunion du conseil qui est prévue le 25 mai prochain à 19h30.

Rappel est également fait que la réunion d'approbation du budget primitif 2021 est programmée le jeudi 8 avril 2021 à 19h30 en la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h30.